



COMMUNICATION SUR L'ENGAGEMENT (COMMUNICATION ON ENGAGEMENT, COE)

Période couverte par la présente communication sur l'engagement

De Janvier 2016

À Octobre 2018

Partie I. Déclaration de soutien continu par le Directeur exécutif

Epalinges, le 30 Octobre 2018

À nos parties prenantes :

Je suis heureux de confirmer que la Fondation FarmStrong réitère son soutien envers le Pacte mondial des Nations unies et ses dix principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Ce document présente notre engagement pour le Pacte mondial des Nations unies. Toutes vos réactions sur son contenu sont les bienvenues.

Dans cette Communication sur l'engagement, nous décrivons les actions prises par notre fondation pour soutenir le Pacte mondial des Nations unies et ses principes, et ce, en considération de la spécificité de notre organisation – en tant que fondation à but non lucratif.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien cordialement,

Michiel Hendriksz

Directeur exécutif



Partie II. Description des actions



La Fondation FarmStrong (FSF) est financée par des grandes entreprises productrices de chocolat (à l'instar de Blommer, Ferrero, Mars ou Nestlé afin de mettre en œuvre des programmes de développement communautaire dans des zones productrices de cacao. Ces programmes s'inscrivent dans la mise en œuvre de programmes durabilité et d'achat responsable (Eng. *Responsible sourcing*) pour nos entreprises partenaire.



Compte tenu des obligations en matière de transparence et la supervision des autorités suisses qui est exercée sur la fondation, la fondation joue également un rôle important dans l'amélioration de la transparence et la lutte contre la corruption dans la filière.

FSF met en œuvre des programmes d'activités dans ses pays d'intervention en contribuant à garantir les besoins et les droits fondamentaux humains, notamment l'accès à l'eau potable, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la prévention des maladies et les soins de base.



Au sein de la filière cacao, FSF accompagne en particulier les planteurs non-formellement organisés – car ces derniers représentent à eux les 80% des producteurs de cacao au niveau mondial. La fondation les appuie en renforçant leur cohésion vis-à-vis des grossistes. Cet appui va jusqu'à l'accompagnement dans l'élection de représentants et la constitution formelle en association ou coopérative.

FSF soutient les programmes d'éradication des pires formes de travail des enfants et de scolarisation des enfants des producteurs de cacao. En partenariat avec les autorités nationales, FSF crée des comités et accompagne

des associations parents-élèves afin de sensibiliser la communauté, ainsi que mettre en place des systèmes communautaire de surveillance et de signalement des cas de violence et/ou de travail des enfants.

Au sein même de ses opérations, FSF respecte et applique également les conventions internationales en particulier celles relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail



des enfants. Elle fait également la promotion des lois et règlements en vigueur des pays dans lesquels elle est implantée. A cet égard, elle accompagne les planteurs dans la déclaration aux autorités de leurs travailleurs saisonniers.



L'égalité de genre est une approche ciblée des interventions de la fondation. Ses programmes visent à intégrer la participation des femmes à la conception et à la mise en œuvre des projets. L'augmentation des activités génératrices de revenus a pour but d'améliorer la situation socio-économique des femmes. Dans le domaine de l'enseignement primaire, FSF met en œuvre des programmes visant à faciliter l'accès à l'éducation primaire pour tous (filles et garçons) sans discrimination. La fondation accorde une attention particulière à la protection des enfants tant au niveau du travail des enfants que la lutte contre les abus sexuels pendant leur scolarité.



Dans le domaine environnemental, FSF applique le principe de précaution au niveau du choix des semences pour les programmes de production de légumes et de reforestation. Elle s'interdit ainsi l'introduction de nouvelles espèces. Des programmes de formations spécifiques sont organisés pour que les planteurs et agriculteurs puissent acquérir les connaissances nécessaires à



la protection des sols et de l'eau tout en assurant la qualité des produits agricoles.



FSF entreprend enfin également des sensibilisations aux bonnes pratiques commerciales en particulier les normes comptables et la lutte contre la corruption au sein de la filière. Dans le cadre de ses programmes en Côte d'Ivoire, FSF lutte contre la corruption en introduisant le paiement direct de prime de certification aux planteurs via une application Mobile Money. Cette technologie assure la transparence et la réception du paiement, ce qui n'est pas garanti par les paiements en espèces.





Partie III. Mesure des résultats

Veillez utiliser l'espace encadré ci-dessous pour inclure les indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs les plus pertinents afin de mesurer les résultats des activités décrites dans la partie II ci-dessus.

FSF développe un cadre de résultats avec un nombre d'indicateurs clés de performance, mais tous explicitement S.M.A.R.T. (Spécifique, mesurable, atteignable, pertinent et répétable, limité dans le temps). Une attention particulière est accordée à la collecte de données de qualité au cours des différentes phases du programme, en plus de l'évaluation du programme de base. Un travail analytique supplémentaire est effectué pour vérifier l'attribution réelle des interventions à l'extrait, au résultat et à l'impact.

FSF renforce la capacité des agriculteurs à répondre aux normes potentiellement requises du systèmes de certification et de vérification comme UTZ Certified® - Rainforest Alliance®, Fairtrade® ou Cocoa Practices®. Les indicateurs de chaque standard de certification peuvent être repris des sites.

Voici ci-dessous les principaux indicateurs :

I. Indicateurs relatifs aux acteurs de la filière cacao

1. % de planteurs participants dans un programme durabilité (par rapport au cacao conventionnel);
2. % de planteurs qui ont signé un contrat formel d'achat de fèves de cacao ;
3. % de planteurs qui sont inscrit dans un ERP de gestion ;

II. Indicateurs relatifs aux planteurs

4. Le nombre de planteurs qui participent aux programmes de la fondation ;
5. % de planteurs qui participent aux modules de formation – droit du travail (CL) ;
6. % de planteurs qui participent aux modules de formation – égalité des genres (GSP) ;
7. % de planteurs qui participent aux modules de formation – environnement (GEP) ;
8. % de planteurs qui mettent en œuvre des bonnes pratiques agricoles et environnementales ;
9. % de planteurs qui ont accès à de l'engrais organique ;
10. % de planteurs qui ont (ouvert) un compte bancaire ;

III. Protection des enfants et infrastructure scolaire

11. % d'enfants couverts par le système de protection des enfants ;
12. Nombre d'enfants couverts par le système de protection des enfants ;
13. Nombre d'écoles soutenues au niveau des cantines et jardins scolaires ;
14. Nombre de repas servis grâce à l'appui de la fondation FarmStrong ;

IV. Renforcement de capacité des femmes

15. Nombre de planteur femmes participant aux programmes de la fondation ;
16. % des femmes participants aux activités génératrices de revenu ;

V. Autres indicateurs

17. Niveau d'amélioration du revenu net des planteurs ;
18. Degré d'amélioration des revenus des foyers ;
19. Degré d'amélioration du niveau de santé communautaire ;